MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité * Travail * Progrès

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DES ARMEES

DECRET N° 2002-142 du 14 Février 2002

Portant nomination des officiers des forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale et de la police nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Visas:

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi 17/61 du 16 janvier 1961, portant organisation et recrutement des forces armées de la République du Congo;

DCF/ DGAF.

Vu la loi 11/97 du 12 mai 1997, portant organisation et fonctionnement des forces armées congolaises ;

des forces armées congolaises ;

Vu l'ordonnance n° 4 – 99 du 29 juin 1999, portant organisation et

fonctionnement de la police ;

Vu l'ordonnance n° 4 – 2001 du 5 février 2001, portant statut général des militaires et des gendarmes ;

DBF/ DGAF

Vu le décret n° 70/357 du 25 novembre 1970, portant avancement dans l'armée populaire nationale ;

Vu le décret n° 2001 – 193 du 11 avril 2001, portant création du comité de défense ;

Vu le décret n° 2001 – 198 du 11 avril 2001, portant attribution et organisation du ministère de la défense nationale ;

M D N

Vu le décret n° 2002_140 du 14 Février 2002 , portant inscription au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale et de la police nationale

Vu, ensemble les décrets n° 99 – 1 du 12 janvier 1999 et 2001 – 219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du gouvernement ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

DECRETE

Article 1er: Sont nommés à titre définitif pour compter du 1er Avril 2001 (2ème trimestre 2001)

SECTION 1 : FORCES ARMEES CONGOLAISES

POUR LE GRADE DE : COLONEL

I - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

A - DIRECTIONS CENTRALES

a) - POLICE GENERALE

Lieutenant-Colonel NGOULOU-AMONA JEAN-SERAPHIN

AWORA DENGERATION

b) - CHIRURGIEN

Lieutenant-Colonel OLEA GERMAIN DCSS

II - ETAT MAJOR GENERAL

A - DIRECTIONS CENTRALES

a) - SPORT

Lieutenant-Colonel MINGA-TCHIBINDA NOEL DETPS

III - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

A - COMMANDEMENT

a) - ARTILLERIE DE CAMPAGNE

Lieutenant-Colonel NKABI DANIEL COMAT

B - ZONES MILITAIRES

a) - INFANTERIE

Lieutenant-Colonel YOKA DOMINIQUE ZAB

b) - ARTILLERIE DE CAMPAGNE

Lieutenant-Colonel KIBINDA-PEMBE ZM2

c) - ADMINISTRATION

Lieutenant-Colonel MIANKOUIKA ANTOINE ZM1

IV - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR

A - COMMANDEMENT

a) - TRANSMISSIONS

Lieutenant-Colonel NGONO JEAN AIME

JEAN AIME

Lieutenant-Colone	B - BAS a) - I KOUMOU-EPOTA	PILOTE DE CHASSE ADALBERT	BA 02/20 X		
V	- COMMAND	DEMENT DE LA MARINE			
	A - BAS	SES NAVALES			
Lieutenant-Colone	a) -	ELECTRICITE ANTOINE	BN01		
VI	- DIRECTION	N GENERALE DE LA LOGISTIQUE			
	A - DIRE	ECTIONS CENTRALES			
Lieutenant-Colonel		MATERIEL PROSPER	DCACEB		
VI	-				
		DEMIES			
Lieutenant-Colonel	a) - YETELA	INFANTERIE AEROPORTEE NOEL NICODEME	AMMNG		
Lieutenant-Colonel	b) - MOUNKASSA	GENIE URBAIN	AMMNG		
	POUR LE GRADE	E DE : LIEUTENANT-COLONEL			
1 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
A - DIRECTIONS CENTRALES					
Commandant	a) - NZAMBA	PILOTE DE CHASSE JEAN CLAUDE	DIE		
Commandant	b) - YANGOU-BONGO	ZOOTECHNIQUE ALBERT	DCE		
II - ETAT MAJOR GENERAL					
	A - DIRE	ECTIONS CENTRALES			
Commandant	a) - KOUD	MECANICIEN RADIO-BORD HENRI LEOPOLD	DCRM		
Ш	COMMAND	EMENT DE L'ARMEE DE TERRE			
A - COMMANDEMENT					
Commandant	a) - DOTABOU	INFANTERIE CONSTANT	COMAT		

DN-201..//..4

B - ZONES MILITAIRES					
a) - INFANTERIE Commandant MASSAMBA LEON	ZAB X				
b) - LOGISTIQUE Commandant MANFALE DIDIER	ZM6				
IV - COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR					
A - COMMANDEMENT					
a) - PILOTE DE TRANSPORT Commandant MABIALA - LOEMBA ANDRE	COMAIR				
B - BASES AERIENNES					
a) - ADMINISTRATION Commandant OWOUA DOMINIQUE	BA 02/20				
Commandant MALANDA MECANICIEN MOTEUR CELLULE BONIFACE	BA 02/20				
V - COMMANDEMENT DE LA MARINE					
A - COMMANDEMENT					
a) - INFANTERIE Commandant NZONZI-TSONDA JACQUES EMMANUEL	COMAR				
VI - DIRECTION GENERALE DE LA LOGISTIQUE					
A - COMMANDEMENT					
a) - ADMINISTRATION Commandant POCKOT OKEMBA NICOLAS	CAB/DGL				
VII - ACADEMIES	*				
A - ACADEMIES					
a) - INFANTERIE Commandant BOUANDI DIEUDONNE PIERRE	AMMNG				
POUR LE GRADE DE : COMMANDANT					
I - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
A - DIRECTIONS CENTRALES					
a) - SANTE Capitaine MOUYABI MANKASSA PIERRE	DCSS				

II - ETAT MAJOR GENERAL

	A - [DIRECTIONS CENTRALES		
Capitaine	a) - NGANGOYE	ARME BLINDEE ET CAVALERIE CELESTIN	DCRM X	
Capitaine	b) - NGANGA	MATERIEL ALEXIS	CAB/CEMG	
Capitaine	c) - AKANI	TRANSMISSIONS DIEUDONNE	DCTC	
Capitaine	d) - NGAKOSSO	SPORT CAMILLE	BSM	
	III - COMM	ANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE		
	Α- (COMMANDEMENT		
Capitaine	a) - OLONDZA	INFANTERIE VALENTIN	COMAT	
	В-	TROUPES DE LA RESERVE MINISTERIE	ELLE	
Capitaine	a) - ONDENGUI	ARTILLERIE ANTI-AERIENNE NORBERT	11° RAAA	
Capitaine	b) - NKOUA	GENIE LUCIEN	1ER BG	
	C- 2	ZONES MILITAIRES		
Capitaine	a) - MAPINGOU	INFANTERIE ALEXANDRE	ZM2	
Capitaine	b) - NGONGO	ARTILLERIE ANTI-AERIENNE YVES BAUDELER	ZM1	
Capitaine	c) - NGUENONI	TRANSMISSIONS MARIE NOEL SYLVEST	ZM1	
Capitaine	d) - ENDZONGO-N ANDA	ADMINISTRATION GAKOSS MARCEL GUY ROMAIN ANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR	ZAB ZM3	
Capitaine	a) - MAKIMOUKA	PILOTE D'HELICOPTERE SERAPHIN	BA 01/20	
Capitaine	b) - IKANO	BERNARD	BA 01/20	

· ·	
V - COMMANDEMENT DE LA MARINE	
A - COMMANDEMENT	
a) - COMMISSARIAT	
Capitaine MVOUANGA-SIMBA FERDINAND	COMAR
VI - DIRECTION GENERALE DE LA LOGISTIQUE	
A - DIRECTIONS CENTRALES	
a) - INFANTERIE	DOTT
Capitaine NGUIE FELICIEN	DCTT
VII - ACADEMIES	
A - ACADEMIES	
a) - INFANTERIE	
Oapitalite Moortifit 6611	AMMNG
VIII - ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION	
A - ECOLES	
a) - INFANTERIE	
Capitaine EKIABEKA JACQUES	EMPGL
SECTION 2 : GENDARMERIE NATIONALE	
POUR LE GRADE DE : COMMANDANT	
I - COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE	
A - COMMANDEMENT	
a) - TRANSMISSIONS	
Capitaine BATTAMBICKA GERMAIN VINCENT DE	COMGEND
SECTION 3 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
POUR LE GRADE DE : COLONEL	
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
A - MAISON MILITAIRE	
a) - ARMEMENT ET MUNITIONS	
Lieutenant-Colonel YOCA MAURICE JEAN PROSP	CABINET MILITAIRE
POUR LE GRADE DE : COMMANDANT	
I - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
A - MAISON MILITAIRE	
a) - GENIE	
Capitaine DINGAH JEAN PATRICE ALAIN	CABINET MILITAIRE
Marie Control of the	Fore

SECTION 4 : POLICE NATIONALE POUR LE GRADE DE : COLONEL MINISTERE DE L'INT. DE LA SEC. ET DE L'ADM. DU TERRIT. 1 -CABINET A a) -POLICE GENERALE Lieutenant-Colonel AKOUABOSSI DANIEL DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE II -A -DIRECTIONS REGIONALES POLICE GENERALE a) -Lieutenant-Colonel MBOUBEKA DRPN/SANGHA ZACHARIE DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIR III -COMMANDEMENT A -SECURITE a) -DGST Lieutenant-Colonel MOUSSAKI MARCEL **DIRECTIONS REGIONALES** B -POLICE GENERALE a) -RAPHAEL-SERAPHIN DRST/BZV Lieutenant-Colonel NTSIMOU SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DE POLICE IV -SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DE POLICE A -ADMINISTRATION a) -SGPN JEROME Lieutenant-Colonei OKOBO POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL INSPECTION GENERALE DES SERVICES DE POLICE 1 -INSPECTION GENERALE DES SERVICES DE POLICE Αa) - SECURITE **IGSP** AUGUSTIN Commandant TSANA-KANGA 11 -DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE Α-**DIRECTIONS REGIONALES** a) -POLICE GENERALE DRPN/BZV RAPHAEL SALABANZI Commandant PATRICE DRPN/KOUILOU YALA - ## -DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIR III -

COMMANDEMENT

SECURITE

DN-201.//..8

A -

Commandant	MABIALA AMPA	- 8 - GILBERT MICHEL JACOB		DGST			
Commandant	ILOKI	b) - IMMIGRATION-EMIGRATION ANTOINE		DGST			
	B - DIRECTIONS REGIONALES						
Commandant	ELENGA	a) -	SECURITE ALEXANDRE	DRST/CUVETTE			
IV	'- <u>s</u>	ECRETAR	RIAT GENERAL DES SERVICES DI	E POLICE			
	Α-	SEC	RETARIAT GENERAL DES SERVI	CES DE POLICE			
Commandant	MBAYA	a) -	ADMINISTRATION MICHEL	SGPN			
Commandant	ОКОМВІ	b) -	POLICE GENERALE ABRAHAM	SGPN			
	POURL	E GRADE	DE: COMMANDANT				
1-	M	INISTERE	DE L'INT. DE LA SEC. ET DE L'AI	DM. DU TERRIT.			
A - INSPECTION GENERALE DES SERVICES DE POLICE							
Capitaine	NGOYI	a) -	COMMUNICATIONS JEAN PIERRE	IGSP			
Capitaine Capitaine	NGOYI KOUA	a) - b) -		IGSP			
2000 ISS S	KOUA	b) -	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE	IGSP			
Capitaine	KOUA	b) - RECTION	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL	IGSP			
Capitaine	KOUA DI	b) - RECTION	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL GENERALE DE LA POLICE NATIO	IGSP			
Capitaine II -	KOUA . <u>DI</u> A -	b) - RECTION GRO a) -	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL GENERALE DE LA POLICE NATIO UPEMENT POLICE GENERALE	IGSP ONALE			
Capitaine II -	KOUA DI A - BAKALE	b) - RECTION GRO a) -	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL GENERALE DE LA POLICE NATIO UPEMENT POLICE GENERALE GERARD	IGSP ONALE			
Capitaine II - Capitaine	KOUA A - BAKALE B -	BECTION GRO a) - COM a) -	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL GENERALE DE LA POLICE NATIO UPEMENT POLICE GENERALE GERARD MANDEMENT SECURITE	IGSP ONALE GIPN			
Capitaine II - Capitaine	KOUA A - BAKALE B - BABOMI	BECTION GRO a) - COM a) -	JEAN PIERRE CRIMINALISTIQUE MICHEL GENERALE DE LA POLICE NATIO UPEMENT POLICE GENERALE GERARD MANDEMENT SECURITE DESIRE	IGSP ONALE GIPN			

111	- DII	RECTION GE	NERALE DE LA SURVEILLA	NCE DU TERRITOIR	
	Α-	COMMAN	NDEMENT		
Capitaine	OSSIBI	a) - SE	CURITE ANDRE MICHEL	DRST/NIARI	
	В-	DIRECTION	ONS REGIONALES	,	
			CURITE		
Capitaine	MOUNGO"	ТО	JEAN CLAUDE	DRST/KOUILOU	
IV - SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DE POLICE					
	A -	SECRETA	ARIAT GENERAL DES SERV	ICES DE POLICE	
		a) - PO	LICE GENERALE		
Capitaine	NGOUYOU	JLOU	PHILIPPE	SGPN	
SECTION 5	: STRUCT	TURES HORS	FAC		
	POUR LE	E GRADE DE	: COLONEL		
1-	co	NTROLE SPI	ECIAL DPMA		
	Α-	CONTRO	LE SPECIAL DPMA		
Lieutenant-Colonel			SENIEUR MOTEUR CELLULE JEAN MARIE	CS/DPMA	
POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL					
I - CONTROLE SPECIAL DPMA					
A - CONTROLE SPECIAL DPMA					
Commandant	YOKA	a) - GEI	NIE ALPHONSE	CS/DPMA Lave	

Articte 2: La présente nomination prend effet du point de vue de l'ancienneté dans le grade à compter du 1^{er} avril 2001, et du point de vue de la solde à compter du 1^{er} janvier 2002.

Article 3: Le Ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, le Ministre de l'intérieur, de la sécurité et de l'administration du territoire et le Ministre de l'économie, des finances et du budget sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où-besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 14 Février 2002

Dénis SASSOU-NGUESSO

Par le président de la République,

Le Ministre à la présidence, Chargé de la Défense Nationale,

LEKOUNDZOU Itihi - Ossétoumba

Le Ministre de l'économie, des Finances et du budget,

Mathjas DZON

Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité et de l'Administration du Térritoire

Général de Brigade Pierre OBA